



Paris, Mars 2017

Objet : 12^{ème} ÉDITION « TROPHEES DE LA PISCINE ET DU SPA 2017 »

Cher(e) adhérent(e),

La FFP est heureuse de vous annoncer le lancement de la 12^{ème} édition des Trophées de la Piscine et du SPA.

Depuis 2006, la FFP a décidé de valoriser les différentes innovations des professionnels du secteur de la piscine et du spa et de les faire connaître auprès du grand public et des médias, à travers :

« LES TROPHEES DE LA PISCINE ET DU SPA 2017 »

Afin de couvrir l'ensemble des métiers de notre secteur d'activités, nous vous proposons cette année 14 catégories pour faire concourir vos innovations :

- 1. CATÉGORIE PISCINE FAMILIALE DE FORME LIBRE**
(récompensant la réalisation d'une piscine de forme libre particulièrement destinée à un usage familial)
- 2. CATÉGORIE PISCINE FAMILIALE DE FORME ANGULAIRE**
(récompensant la réalisation d'une piscine de forme angulaire particulièrement destinée à un usage familial)
- 3. CATÉGORIE PISCINE CITADINE INFÉRIEURE A 30 M² DE FORME LIBRE**
(récompensant la réalisation d'une piscine citadine de moins de 30m² de forme libre)
- 4. CATÉGORIE PISCINE CITADINE INFÉRIEURE A 30 M² DE FORME ANGULAIRE**
(récompensant la réalisation d'une piscine citadine de moins de 30m² de forme angulaire)
- 5. CATÉGORIE PISCINE INSTALLÉE PAR UN PARTICULIER**
(pour la réalisation d'une piscine particulièrement réussie et montée par un particulier)
- 6. CATEGORIE RENOVATION DE PISCINE**
(récompensant une rénovation de piscine particulièrement réussie)
- 7. CATÉGORIE PISCINE D'EXCEPTION**
(récompensant la réalisation d'une piscine particulièrement exceptionnelle)

ADOCOM[®]-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

8. CATÉGORIE PISCINE INTERIEURE

(pour la réalisation d'une piscine intérieure particulièrement bien intégrée dans son environnement)

9. CATEGORIE PISCINE DE NUIT

(récompensant une piscine particulièrement bien mise en valeur par des équipements de nuit)

10. CATEGORIE PISCINE INSTALLEE A L'ETRANGER

(récompensant une piscine exportée et installée à l'étranger)

11. CATÉGORIE INNOVATION ACCESSOIRES, PROCEDES OU EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

(pour la création d'un produit, d'un accessoire, d'un équipement ou d'une technique de construction dans l'univers de la piscine, du spa, du sauna et du hammam qui facilite la construction, l'entretien ou l'utilisation)

12. CATÉGORIE ABRIS DE PISCINE OU DE SPA

(pour la réalisation esthétique ou innovante d'abris de piscine ou de SPA)

13. CATÉGORIE DÉVELOPPEMENT DURABLE

(pour une piscine, un produit, un accessoire, une technique de construction ou une initiative contribuant particulièrement au respect de l'environnement dans le cadre de l'activité piscine)

14. CATEGORIE SPA

(pour une réalisation particulièrement esthétique ou innovante dans l'univers du SPA)

Les lauréats seront sélectionnés, après candidature, par un jury de consommateurs et de journalistes non professionnels de la piscine qui détermineront pour chaque catégorie un Trophée d'Or et un Trophée d'Argent.

Chaque participant ne pourra faire concourir que 2 réalisations dans chaque catégorie de piscine (pour les réseaux : 2 réalisations par entreprise membre du réseau franchisée et par catégorie).

Les réalisations ne doivent pas être antérieures au mois de septembre 2013, et ne doivent pas avoir été primées lors des éditions précédentes.

Il est impératif que les propriétaires des réalisations présentées aient donné leur accord par écrit concernant la diffusion d'informations et de visuels aux medias.

Les TROPHEES, matérialisés par un diplôme et un trophée, seront :

- **annoncés et présentés aux journalistes lors de la Conférence de Presse FPP du dernier trimestre 2017.**
- **remis aux lauréats lors des Assises Professionnelles de la Piscine en janvier 2018.**

Les lauréats qui ne seraient pas présents pourront récupérer leur TROPHEE auprès des services de la FPP.

PRIX DES INTERNAUTES

Les 2 lauréats de chacune des catégories suivantes :

1. **CATÉGORIE PISCINE FAMILIALE DE FORME LIBRE**
2. **CATÉGORIE PISCINE FAMILIALE DE FORME ANGULAIRE**
3. **CATÉGORIE PISCINE CITADINE INFÉRIEURE A 30 M² DE FORME LIBRE**
4. **CATÉGORIE PISCINE CITADINE INFÉRIEURE A 30 M² DE FORME ANGULAIRE**
5. **CATÉGORIE PISCINE INSTALLÉE PAR UN PARTICULIER**
6. **CATÉGORIE RENOVATION DE PISCINE**
7. **CATÉGORIE PISCINE D'EXCEPTION**
8. **CATÉGORIE PISCINE INTÉRIEURE**
9. **CATÉGORIE PISCINE DE NUIT**

ainsi que la catégorie Abris.

seront soumises au vote des internautes afin de déterminer un PRIX DES INTERNAUTES.

PRIX DES INTERNAUTES PISCINES et ABRIS

Les réalisations sélectionnées dans les catégories décrites ci-dessus seront présentées sur le site propiscines.fr et soumises au vote en ligne des internautes pour déterminer un modèle gagnant. Ne sera pris en compte qu'un seul vote par adresse mail et adresse IP.

Après comptage, la réalisation comptabilisant le plus de votes des internautes sera récompensée par le PRIX DES INTERNAUTES.

Les vainqueurs des Trophées OR et ARGENT des catégories :

- ✓ PISCINE FAMILIALE DE FORME LIBRE,
- ✓ PISCINE FAMILIALE DE FORME ANGULAIRE
- ✓ PISCINE D'EXCEPTION

seront automatiquement sélectionnés pour concourir aux EUSA Awards 2018 (Trophées de la Fédération Européenne de la piscine), dans la catégorie Piscine de plein air.

Les 6 premiers de la catégorie PISCINE INTÉRIEURE seront automatiquement sélectionnés pour la catégorie Piscine intérieure des EUSA Awards 2018.

Les 12 premiers de la catégorie SPA seront automatiquement sélectionnés pour la catégorie SPA des EUSA Awards 2018. Ils seront reclassés 6 en catégorie SPA (construits sur place) et 6 en catégorie Hot tubs (SPAS portables).

Les 6 premiers de la catégorie ABRIS seront automatiquement sélectionnés pour la catégorie Abris des EUSA Awards 2018.

Pour participer à cet événement, merci de remplir le bulletin d'inscription directement en ligne (pour cela se connecter sur le site de la FPP : www.propiscines.fr – espace adhérents – rubrique Manifestations – Trophées de la Piscine et du SPA) ou le télécharger au même endroit et le retourner à ADOCOM – Trophées de la Piscine et du SPA 2016 – 11 rue du Chemin Vert 75011 PARIS avant le 20 septembre 2017.

Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter ADOCOM-RP au 01.48.05.19.00, ou par mail adocom@adocom.fr, en précisant dans l'objet du mail : Trophées de la Piscine et du SPA.

Nous vous invitons vivement à participer à cette 12^{ème} édition des « TROPHEES DE LA PISCINE ET DU SPA ».

Confraternelles salutations.

Gilles Mouchiroud, Président de la FPP



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX « TROPHEES FPP DE LA PISCINE ET DU SPA 2017 »

Bulletin d'inscription à retourner à
ADOCOM - Trophées FPP de la Piscine et du SPA 2017
11 rue du Chemin Vert – 75011 Paris,
avant le 20 septembre 2017

Chaque participant pourra faire concourir :

- Uniquement 2 réalisations dans chaque catégorie de piscines (pour les réseaux : 2 réalisations par entreprise membre du réseau et par catégorie),
- Les réalisations ne doivent pas être antérieures à septembre 2013 et ne doivent pas avoir été primées lors des éditions précédentes.

Pour participer, remplir le bulletin ci-dessous et le retourner à l'agence ADOCOM-RP avant le 20 septembre 2017.

Société : -----

Appartenance éventuelle à un réseau : -----

Secteur d'Activité : -----

Adresse : -----

CP : -----

Ville : -----

Tel : ----- Fax : -----

Mail : -----

Êtes-vous labellisé Propiscines ?

OUI

NON

CATEGORIE : cochez la catégorie choisie (merci de remplir autant de bulletins d'inscriptions que de produits ou réalisations présentés)

- | | |
|---|--------------------------|
| 1/ PISCINE FAMILIALE DE FORME LIBRE | <input type="checkbox"/> |
| 2/ PISCINE FAMILIALE DE FORME ANGULAIRE | <input type="checkbox"/> |
| 3/ PISCINE CITADINE INFERIEURE A 30 M ² DE FORME LIBRE | <input type="checkbox"/> |
| 4/ PISCINE CITADINE INFERIEURE A 30 M ² DE FORME ANGULAIRE | <input type="checkbox"/> |
| 5/ PISCINE INSTALLEE PAR UN PARTICULIER | <input type="checkbox"/> |
| 6/ RENOVATION DE PISCINE | <input type="checkbox"/> |
| 7/ PISCINE D'EXCEPTION | <input type="checkbox"/> |
| 8/ PISCINE INTERIEURE | <input type="checkbox"/> |
| 9/ PISCINE DE NUIT | <input type="checkbox"/> |
| 10/ PISCINE INSTALLEE A L'ETRANGER | <input type="checkbox"/> |
| 11/ INNOVATIONS ACCESSOIRES, PROCEDES OU EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE CONSTRUCTION | <input type="checkbox"/> |
| 12/ ABRIS DE PISCINE OU DE SPA | <input type="checkbox"/> |
| 13/ DÉVELOPPEMENT DURABLE | <input type="checkbox"/> |
| 14/ SPA | <input type="checkbox"/> |

Pièces à joindre :

- Ce bulletin d'inscription ci-dessous dûment rempli

<p>- Nom de l'entreprise :</p> <p>- Modèle :</p> <p>- Descriptif produit :</p> <p>.....</p> <p>Dimensions :</p> <p>Matériaux :</p> <p>Caractéristiques techniques particulières :</p> <p>.....</p> <p>Revêtement :</p> <p>Plages :</p> <p>Margelles :</p> <p>Options :</p> <p>Etc. :</p> <p>- Prix :</p> <p>- Pour la catégorie piscine installée par un particulier, indiquer les coordonnées du client, le jury se réservant la possibilité de le contacter :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

- Une ou deux photos - de jour (sauf pour la catégorie 9) - libre(s) de droit avec l'accord, par écrit, d'utilisation du propriétaire montrant le caractère innovant de la réalisation : tirage papier minimum 10x15 cm + photo(s) également en format JPEG – 300 dpi, soit sur CD, soit en envoyant par mail sur adocom@adocom.fr, avec pour objet : Trophées de la Piscine et du SPA.

Retrouvez le règlement des « TROPHEES DE LA PISCINE ET DU SPA » sur le site www.propiscines.fr

Date, nom et signature du contact en charge de ce dossier dans votre société :

Date :	Nom :
Tel :	Mail :
Signature :	

MERCI